

Communiqué de presse

Les papetiers wallons dépassent leurs objectifs d'amélioration énergétique et de réduction des émissions de CO₂.

Engagés depuis 2003 dans un accord volontaire d'amélioration de leur efficacité énergétique et de leurs émissions de CO₂, les papetiers wallons viennent de dépasser les objectifs fixés pour 2012. Et l'industrie de confirmer son volontarisme pour l'après 2012.

Le secteur s'était engagé à atteindre l'objectif ambitieux de 33 % d'amélioration de son efficacité énergétique et de 35 % de ses émissions spécifiques de CO₂. Ces objectifs correspondaient au niveau d'effort attendu par les autorités pour notre secteur. Fin 2009, et malgré les effets de la crise, les papetiers ont atteint les seuils respectifs de 34% et de 39% d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des émissions spécifiques de CO₂. Ce dépassement des objectifs s'explique par des investissements dans des projets non identifiés initialement, notamment en matière de production d'énergie renouvelable et de cogénération. En 10 ans, les entreprises ont investi plus de 100 millions d'euros dans près de 100 projets. Dans le même temps, la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du secteur est passée de 40 % à plus de 60 %, ce qui fait de notre industrie un contributeur majeur aux objectifs renouvelables wallons.

A l'horizon 2012, le secteur espère pouvoir atteindre le seuil des 40 % d'amélioration de son efficacité énergétique et de 45 % de réduction des émissions de CO₂.

Mais le secteur ne s'arrête pas là. Soucieux de maintenir une dynamique proactive dans le domaine énergétique et de la lutte contre les changements climatiques, le secteur travaille activement à l'élaboration d'accords de branche de seconde génération qui devraient voir le jour dès 2013. Le secteur participe ainsi à un projet pilote qui vise à dresser le bilan carbone basé sur l'ensemble des émissions CO₂ liées à la production mais aussi en amont et en aval de celle-ci.

« Il faut bien sûr continuer à investir dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos procédés de production, mais nous voulons étendre notre champ de réflexion et d'action vers l'amont et l'aval de la production, également générateurs de CO₂. Cette approche novatrice crée une nouvelle dynamique au sein des entreprises », précise Firmin FRANCOIS, directeur général de Cobelpa. « Fédérer les commerciaux, les acheteurs et les énergéticiens est une expérience prometteuse au sein des entreprises car elle permet d'élargir la réflexion au-delà du périmètre de l'usine. »



Encouragés par ces perspectives, le secteur démontre qu'il est un acteur important de développement de l'économie verte dans notre pays. « Combiner progrès environnementaux et amélioration de l'efficacité énergétique, ne peut que renforcer le positionnement compétitif de nos entreprises sur le long terme », ajoute Firmin FRANCOIS.

Mais le secteur rappelle qu'en matière de développement des filières d'énergies renouvelables à partir de biomasse, il manque toujours un cadre de référence qui assure une valorisation efficace et hiérarchisée de la matière première ligneuse. « Le secteur papetier wallon produit aujourd'hui 10 % de l'électricité verte en Région Wallonne, mais il ne pourra continuer à le faire que si la valorisation « matière » du bois reste prioritaire par rapport à sa valorisation énergétique. Sur ce point, il est urgent que le politique définisse clairement les règles du jeu ».

La nouvelle génération des accords de branche devra aussi prévoir une limitation renforcée du surcoût des certificats verts qui sont appelés à peser de plus en plus lourdement sur la facture énergétique des entreprises. « L'industrie papetière démontre qu'elle est capable d'investir avec volontarisme et pro-activité dans les énergies du futur mais le politique a la responsabilité de maintenir une dynamique positive dans les accords post 2012, en veillant à préserver la compétitivité des entreprises du secteur » précise Firmin FRANCOIS.

Le secteur papetier wallon compte quatre entreprises qui produisent annuellement quelque 900.000 tonnes de pâtes et papiers et procurent un emploi direct à 1.500 personnes. Il s'agit des firmes Burgo Ardennes, Ahlstrom Belgique, Idem Papers et SCA Hygiene Products.

Personne de contact : Firmin FRANCOIS, directeur général – 02.646.64.50 – 0475.90.36.57.



BURGO ARDENNES

AHLSTROM